

Pour ce qui est des questions économiques, un traité sur la pollution à longue distance a été signé et nous espérons qu'il sera appliqué de façon efficace. Ailleurs, cependant, les progrès ont été limités par les pratiques commerciales démodées de certains États et par la difficulté qu'il y a à accroître la coopération dans ce domaine avec des pays qui, systématiquement, ne respectent pas leurs engagements quant aux autres dispositions de l'Acte final. Il nous faut admettre que la conjoncture mondiale, à laquelle viennent se greffer divers problèmes de commercialisation, fait obstacle à des progrès rapides. Je n'en demeure pas moins convaincu que nous ne devons pas oublier qu'à cet égard, comme dans les autres domaines visés par l'Acte final, il nous faut chercher à lever les obstacles et à faciliter la libre circulation de l'information, des idées et des personnes.

Je crois qu'il est évident que le processus de la CSCE n'a pas encore tenu les promesses que tant d'entre nous y voyaient en 1975. La CSCE nous a fourni et continue de nous fournir une occasion de dialogue. Il ne faut pas sous-estimer la force du dialogue dont chacun des maillons contribuera à renforcer le tissu d'un accord plus large entre les États signataires, quelle que soit leur taille. Mais si la CSCE devient de plus en plus un dialogue de sourds, si nous persistons à ignorer le point de vue de l'autre, et si les mots mêmes que nous employons ont des sens différents, alors que serons-nous en mesure d'accomplir? Si nous continuons à nous livrer à la sémantique et à éviter les mesures concrètes, pendant combien de temps encore la crédibilité du processus de la CSCE pourra-t-elle survivre?

Monsieur le Président, la crédibilité du processus de la CSCE est vitale. Si nous nous contentons d'émettre des documents et de réitérer nos obligations, sans nous acquitter des engagements que nous avons contractés au niveau politique le plus élevé, nous risquons de détruire la confiance en l'utilité de la CSCE. De plus, faute de progrès soutenus dans la mise en oeuvre de toutes les dispositions de l'Acte final, il nous sera impossible de susciter la confiance qui est essentielle à l'amélioration des relations Est-Ouest et qui était, rappelons-le, notre but premier il y a dix ans. Si nous ne réussissons pas à susciter cette confiance, il sera à mon avis particulièrement difficile de réaliser des progrès en ce qui concerne le contrôle des armements et le désarmement.

Nous ne devons jamais perdre de vue que les peuples dont nous sommes les représentants et les dirigeants ne manqueront pas de s'interroger - à juste titre - sur la valeur des formes de coopération énoncées dans l'Acte final